



Sous l'égide du COMITE DEPARTEMENTAL de Tir à l'Arc de l'OISE
La Compagnie d'Arc de SENLIS-MONTAUBAN, Organise

Le Trophée des mixtes FFTA en SALLE - le samedi 2 février 2019 (14h)

13h30 à 14h30	Accueil Greffe
14h35 à 15h10	2 volées d'échauffement + Mini-qualificatif par équipe (5 volées de 4 flèches – 2 flèches par tireur en 80 secondes)
15h10 à 15h25	Pause et constitution des poules
15h30 à 16h40	3 matchs de poule
16h40 à 16h50	Pause et centralisation des résultats
16h50 à 17h10	Big shoot off pour les vainqueurs de chaque poule (max. 3 barrages)
17h20 à 17h50	Résultats / Clôture – Pot de l'amitié / Moment de convivialité

Comme son nom l'indique le trophée des mixtes repose sur un tournoi par équipes mixtes composées d'un homme et d'une femme faisant partie de la même catégorie.

Ces trophées sont accessibles puisque 4 catégories sont ouvertes et que les distances sont adaptées au plus grand nombre :

1^{ère} année de licence

Arc classique (toutes catégories) 18m sur blason de 60cm

Dès la 2^{ème} année de licence :

Arc Classique (toutes catégories) 18m sur blason de 40cm

Arc à poulies (C/J/S1/S2/S3) 18m sur blason de 40cm réduit

Arc nu (toutes catégories) 18m sur blason de 60cm

En résumé, le format de cette rencontre est prévu en trois temps et se termine, de préférence, par un moment de convivialité.

Les inscriptions (feuille ci-après) sont à envoyer par mail à : cdarc60@orange.fr **le lundi 28 janvier 2019** (clôture définitive le soir avant 19h).

Conditions d'accès Généralités :

Tous les types de licences permettent d'y participer à l'**exception de la licence découverte et de la licence sans pratique**.
Les deux archers homme et femme d'une équipe doivent être **licenciés dans le même club**.

Représentation d'un club :

Le nombre d'équipes par club pouvant participer au Trophée départemental n'est pas limité.

L'idée étant de favoriser les échanges entre hommes et femmes et entre les clubs.

Il est préconisé de d'abord favoriser la diversité.

Ensuite, en fonction de la place disponible, la possibilité à d'autres équipes d'un même club de participer peut être donnée.

Composition des équipes d'une manche à l'autre :

Le trophée départemental étant support de « qualification » au trophée national des mixtes, si, dans une catégorie, un club ne présente qu'une seule équipe, la composition de celle-ci pourra différer d'une manche à l'autre.

En revanche, si le club est représenté par plusieurs équipes, alors la composition de celles-ci ne devra pas changer.

Une manche est composée de 3 phases :

Un tir de « mini-qualification », des matchs de poule et le Big Shoot Off (tir de barrage final pour désigner le vainqueur).

Les mini-qualifications servent à faire la répartition des équipes dans les poules et les matchs de poule à déterminer les équipes qui prendront part au Big Shoot Off.

Toutes les phases se tirent dans le même rythme :

Celui utilisé lors des matchs en tir par équipe mixtes (80 secondes pour tirer les 4 flèches).

Détails des phases :

Mini-qualification par équipe :

Echauffement + 5 volées de 4 flèches (2 flèches par archer) – 1min20/volée (durée estimée à 20-25 minutes).

Si des égalités demeurent après l'application des règles de départage (comptage des 10 et 9) : un tirage au sort est effectué.

Pause de 10 minutes : constitution des poules (fichier Excel mis à disposition pour faciliter la mise en place).